



Yaoundé, 31 mai
2011

RAPPORT DU CAFE GOUVERNANCE DU 27 MAI

SUR LE THEME :

Election et Etat : quels défis et enjeux pour la construction d'une paix durable en Afrique

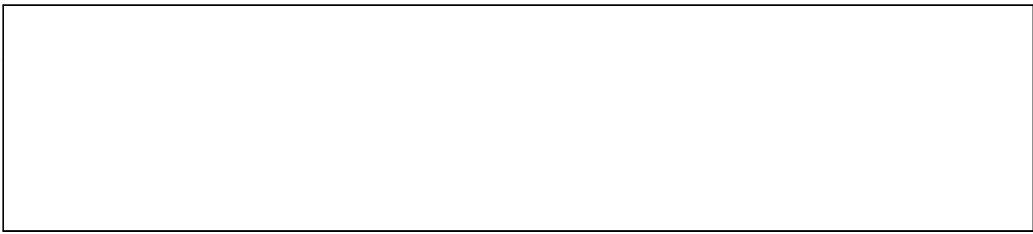
ANIME PAR :

- Pr. TITI NWEL Pierre, sociologue
« Election et stabilité politique »
- M. NZEUSSEU Léopold, Directeur TIC
« L'action de la société civile dans le processus électoral »
- M. DJONTU MOUAFO, Modérateur

Ordre du jour

- Présentation des membres par le modérateur
- Interventions des invités
- Séances de question réponses
- Mot du Directeur
- Fin des débats

Début 15heures 30



- Présentation des membres par le modérateur
- Interventions des invités
- Sur la première intervention

Pr. TITI NWEL qui intervenait sur la thématique « Election et stabilité politique » a structuré son argumentaire autour de la question : **comment réussir les élections tout en assurant une paix durable ?**

Il commence son propos en partant de la déclaration universelle des droits de l'homme et des peuples de 1948 qui est selon lui l'acteur fondateur de la démocratie. Dans ce sens elle peut être considérée comme l'instrument fondateur qui légitime la pratique des élections dans la plus part des Etats démocratiques sur le plan internationale. Dans le cadre interne aux Etats notamment au Cameroun, il faut compter sur la constitution qui consacre la souveraineté du peuple.

Pour, il est important à l'issue des élections que le peuple choisissent les dirigeants sans aucunes contrainte. C'est en cela que l'élection constitue un gage de légitimité. Parce que celui qui est élu doit être accepté et reconnu par la majorité à défaut, aucune légitimité ne peut être établie et cette situation constitue une cause d'instabilité des institutions pouvant amener aux troubles.



Pour arriver à établir cette légitimité, plusieurs défis se posent. Ces derniers peuvent avoir deux significations.

Le premier fait référence à une provocation dans laquelle on juge l'adversaire capable ou incapable de faire quelque chose. L'autre signification fait référence au défi en tant qu'enjeu entendu dans ce sens comme ce que l'on peut perdre ou ne pas perdre. Les questions qui nous intéressent dans sont ceux de savoir : Sommes nous capables d'assurer la paix par les élections ? Comment réussir les élections en assurant la paix des institutions ? Le défi ici se pose à deux niveaux.

1- Que faire pour que les acteurs électoraux intériorisent leurs droits ?

Pour répondre à cette question le Professeur émet un ensemble de souhait axé dans une triple articulation.

Tout d'abord il est important que les électeurs comprennent qu'ils ont un droit et aussi le devoir de voter. Le fait de rester passif et de ne pas voter constitue un danger. Cette mesure est d'autant plus importante que la majorité des camerounais refusent d'aller s'inscrire sous des prétextes qui s'ils méritent qu'on s'attarde en raison de leur force de dissuasion ne constitue pas pour autant des raisons sérieuses pour ne pas s'inscrire et ne pas voter. Cet appel est surtout adressé à la jeunesse âgée de vingt et plus d'aller s'inscrire sur les listes et de voter.



Ensuite, il faudrait que le législateur nous donne une législation juste et impartiale qui puisse assurer la sincérité du vote et pour ce faire il faut des institutions fortes

Enfin, les organisateurs des élections devront respecter les votes des électeurs et que les législateurs nous donnent une législation juste et impartiale. C'est juste à ce prix que les élections pourront assurer la stabilité du pays voire un continent.

Le problème majeur réside au niveau de la législation, il est important que celle-ci puisse respecter le droit de vote des citoyens. Pour des élections claires et transparentes un ensemble de réformes doivent être mise en place.

- Une **refonte électorale** (l'enjeu étant de refaire tout le fichier électoral, il n'est pas normale que les listes ancienne viennent s'ajouter au nouvelle listes comme c'est le cas en ce moment avec la liste des sur les 5 millions d'inscrit à ajouter du MINADT intégrer aux liste d'ELECAM) Il faut qu'ELECAM se détache du MINADT et que cette organe en charge de refasse son propre fichier
- Il nous faut un code électoral, il existe une dizaine de lis en matières électorale mais leur contenu est mal connus parce que établis de manière éparses ce qui ne permet une bonne visibilité des enjeux des élections et des droits et devoirs de tous. Il est donc important qu'un code électoral puisse être institué pour un meilleur encadrement du processus électoral. Sur le point de la mauvaise visibilité, il est rappelé que le Président de la République a décidé que la carte d'identité est gratuite depuis 1991, mais cette mesure apparaît à l'heure actuelle comme une nouvelle mesure parce que les camerounais en ignorent l'existence. Pourtant si elle était contenue dans une loi unique il serait plus aisé de faire une communication dessus et la mémoire serait ainsi mieux conserver.
- Un bulletin de vote unique



Monsieur TITI NWEL termine son propos en émettant l'hypothèse selon laquelle, dans le cas où le Président de la République ne se représente pas, la mobilisation autour des élections sera dense. Cependant les personnes qui ne se seront pas inscrits attend ne pourront pas participer à ce rendez vous car ne s'étant pas inscrits à temps. Il est donc nécessaire que chaque camerounais prennent en mains ses responsabilités en allant s'inscrire et en votant.

- *Sur la seconde intervention*

Monsieur Léopold NZEUSSEU intervenait sur la thématique « L'action de la société civile dans le processus électoral ». Il commence son exposé à travers une définition claire des notions d'élections, de démocratie, gouvernance électorale, de corruption électorale pour préciser que l'une des composantes essentielles de la démocratie est l'alternance au pouvoir, Ce qui signifie que quelqu'un qui a reçu un mandat électif ne s'éternise pas au pouvoir. La démocratie quant à elle c'est l'expression de la souveraineté en élisant librement. Cette souveraineté est considéré dans ce sens comme le pouvoir suprême que détient Etat et qui lui confère la compétence exclusive sur son territoire. Cette souveraineté est détenu par le peuple qui en use de manière indépendante par le biais de ses représentants élus.



L'action de la société civile dans le processus électoral s'exprime à différents niveaux

- Elle est chargée d'observer « ceux qui votent ne décident de rien, ceux qui ne votent décident de tout » il est nécessaire que cette seule possibilité qui est donnée au citoyen de faire entendre sa voix à travers les élections soit effectivement mise en œuvre et que les pratiques aboutissant aux résultats assurent la sincérité du vote ; la société civile doit donc jouer le rôle de veille et d'observateur du processus électoral. Il s'assure que les élections se passent effectivement dans les bonnes conditions et que tout le processus se déroule bien et n'est pas entaché d'irrégularités.
- Elle est chargée d'interpeller à travers le Winslow blowing. En interpellant sur les situations de risques elle met en garde contre un certain nombre d'exactions qui peuvent être faites sur le territoire. Ce faisant elle met en place les conditions de légitimité. Cependant pour que ce pouvoir d'interpellation soit érigé en force il faut atteindre la masse critique et pour se faire il est important de s'exprimer et d'interpeller les gens sur la protection et la préservation de l'intérêt général. Généralement nous pêchons par omission, par notre silence et notre passivité et dans ce cas nous n'avons pas le droit de nous plaindre et de faire preuve d'apathie envers la classe dirigeante.
- Elle est chargée de contrôler le financement des partis politiques car les injustices sociales commencent à cette étape et s'étalent en donnant lieu à multiples plaintes de la part des partis politiques.



Cependant, le principal problème auxquels la société civile en matière d'élection est la corruption. L'achat des votes remet fondamentalement en question la responsabilité du citoyen, les droits politiques et le débat démocratique.

Les autres bémols constaté dans les élections est l'absence du personnel des services publiques lors des campagnes électorales, l'achat des votes, le bourrage des urnes d'où les réclamations qui sont faites de manière récurrente, l'entretien d'un flou dans lequel seul une poignée de personnes maîtrisant le jeu peuvent s'en sortir.

La loi de 1991 qui institue la gratuité de la carte d'identité tombe à propos pour nous rappeler que « Nous sommes des hommes sans mémoires qui se font guider par des hommes sans prévoyance ». Les recommandations que nous pouvons faire pour améliorer le processus électoral au Cameroun sont les suivantes :

- Que l'accès à l'information soit effectif pour permettre d'établir des exigences
- La loi 92/17déc 1992 article 44 qui organise les élections présidentielles au Cameroun doit faire l'objet d'une sensibilisation poussée

Une autre recommandation qui peut être fait consiste à demander plus de justice car la ou est la justice il y'a la paix prise dans ce sens comme s'appuyant sur quatre piliers : la vérité la justice, la liberté, l'amour (de la patrie)

- **La séance de débat**

- *Question 1 :*

Ne pensez-vous pas que si les élections en Afrique n'aboutissent pas toujours à l'idée de paix durable c'est parce que nous n'avons pas encore en Afrique une véritable indépendance financière comme le cas de la Côte d'Ivoire qui est devenu un cas d'école laisse voir ?

Question 2 :

Ce débat souffre d'une insuffisance, une pauvreté dans la mesure où vous avez interpellé les règles et les acteurs sans intégrer l'offre électorale, le



communautarisme et les logiques partisans, les logiques de contrôle du pouvoir, l'adoption des systèmes politiques que nous appliquons dans nos sociétés, l'illettrisme, l'orthodoxie est la source de fragilité. Il faut essayer de faire des propositions qui puissent être plus porteuses dans la compréhension.

Question3 :

Le Winslow Blowing : quel pertinence et comment atteindre une masse critique pour quelles conséquences concernant les élections dans une réalité comme la notre ?

Question4 :

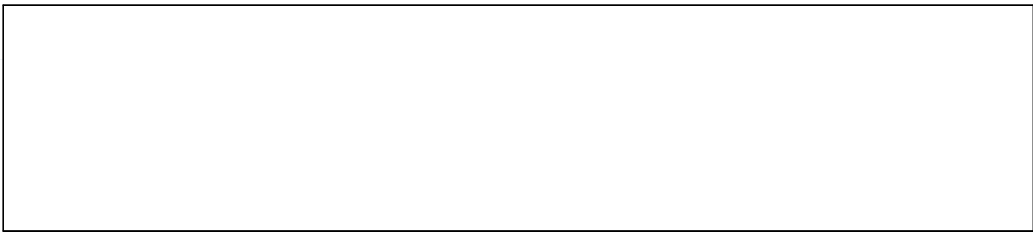
Qu'est ce que Transparency International a préparé pour ce qui concernent les élections au Cameroun ? De manière plus globale est ce que la société civile pourra jouer convenablement son rôle ?

Question 5 :

Quel rôle en matière d'observations électorales la société civile au niveau nationale joue t-elle véritablement ? Le sentiment générale qui se dégage au regard du cas ivoirien c'est que les observateurs internationaux ont plus de poids que les observateurs africains ? Quel est votre avis sur la question ?

Question 6 :

La refonte de liste ne va t-elle pas poser problème ? Avec les élections imminentes quelles alternatives nous reste-t-il ? L'es mobilisations politiques en période dite morte ne constitue- il pas l'une des clés de compréhension de cette passivité qui semble toucher de plein fouet le peuple camerounais ?



- **Mot de la fin**

Le Directeur Exécutif de l'IGAC Cirille Nyeck en guise de mot de fin a signifié son vif intérêt pour la cause africaine et a réitérer la vision partagée de voir émerger des acteurs du changement pour finie en ces termes : « ce monde appartient à ceux qui le pensent si nous cédonns notre pensée à d'autres alors il est de notre devoir d'assumer. Dans tous les cas l'Afrique est suffisamment sûre pour se penser elle-même. L'IGAC est un projet jeune et veut proposer une alternative décomplexée.